

COMPTE RENDU DE CONSEIL DU 14 DÉCEMBRE 2016

L'an deux mil seize, et le quatorze décembre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEPELTIER Gilles, Maire.

Étaient présents : Messieurs LEPELTIER Gilles, COUSTHAM Thierry, CROTTÉ Jean-Pierre, DELAHAIE Didier, HAUTIN Johanny et Mesdames HUITEL Christine, LAWRIE Stéphanie, LEFÈVRE Corinne et MÉTAIS Christelle.

Absents excusés :

Monsieur SALGADO Francis
Madame DESPORTES Sandrine

Nombre de Conseillers en exercice : **11**

Nombre de Conseillers présents : **09**

Date de la convocation : **08/12/2016**

Date d'affichage : **08/12/2016**

M. Delahaie Didier..... a été nommé secrétaire de séance.

Il est donné lecture du compte rendu du 10 novembre 2016 qui est adopté à l'unanimité sans observation.

L'ordre du jour :

- Tarifs locations communales
- Questions diverses

3.3 02 - LOYER PRESBYTÈRE 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil fixe le montant du loyer annuel du presbytère à **1 700 €** à compter du **1^{er} janvier 2017**, payable au mois de novembre 2017.

3.3 03 - LOYER LOGEMENT BOULANGERIE 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil fixe le montant du loyer du logement de la boulangerie à **320 €** par mois (soit **3 840 €** par an), à compter du **1^{er} janvier 2017**.

3.3 04 - TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'augmenter le prix de la location de la salle polyvalente à compter du **1^{er} janvier 2017**, soit :

- Pour les contribuables de la commune :
 115 € la ½ journée **160 € le week-end**
- Pour les habitants hors commune :
 190 € la ½ journée **350 € le week-end**

Le Conseil décide d'augmenter le montant forfaitaire pour l'utilisation du lave-vaisselle à **26 €** pour l'année 2017.

3.3 05 - LOCATION DES BARNUMS 2017

Après avoir délibéré, le conseil décide d'augmenter les tarifs de locations des barnums qui seront, au **1^{er} janvier 2017**, à **170 € pour le petit barnum 8m x 8m** et à **220 € pour le grand barnum 12 m x 8 m** uniquement pour les contribuables de la commune avec le dépôt d'un **chèque de caution de 1 000 €**.

Après avoir délibéré, le conseil décide d'augmenter les tarifs de locations des barnums pliants à partir du **1^{er} janvier 2017**, à **75 € pour le petit barnum pliant 3m x 3m** et à **90 € pour le grand barnum pliant 3m x 6m** uniquement pour les contribuables de la commune avec le dépôt d'un **chèque de caution de 500 €**. La location reste gratuite pour les associations de Lion et les communes du canton de Sully sous réserve d'une demande du Maire de la commune concernée.

8.10 01 - TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE 2017

Le Conseil décide d'augmenter le tarif des concessions du cimetière à compter du **1^{er} janvier 2017** à :

- **315 €** pour les perpétuelles
- **160 €** pour les cinquantenaires
- **85 €** pour les trentenaires

ainsi que le maintien des Concessions perpétuelle (99 ans).

D'autre part, le Conseil décide de conserver la répartition des recettes, soit 1/3 pour le CCAS et 2/3 pour la commune.

8.10 02 - TARIFS DES CAVURNES ET JARDIN DU SOUVENIR DU CIMETIÈRE 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'augmenter les tarifs des cavurnes à compter du **1^{er} janvier 2017** à :

- **65 €** pour la concession +
- **650 €** la cavurne pour 10 ans
- **700 €** la cavurne pour 15 ans
- **750 €** la cavurne pour 30 ans

- **21 €** la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir.

8.10 03 MODIFICATION DU RÈGLEMENT MUNICIPAL DU JARDIN DU SOUVENIR ET DES CAVURNES

1 - ARTICLE 3

La plaque monument ne peut être vendue. Elle est posée sur le cavurne jusqu'à installation de celle du concessionnaire.

2 - ARTICLE 8

Sur le pourtour du monument, les plaques sur bronze de 8x4cm comporteront les noms, prénoms et dates du défunt. Elles seront fixées par la Mairie et fournies par le concessionnaire ou à défaut par la Mairie qui facturera au prix réel constaté.

3.3 06 - TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE DU CENTRE CULTUREL DE BOISSOUDY 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'augmenter le prix de la location de la salle polyvalente du centre culturel de Boissoudy à compter du **1^{er} janvier 2017**. Location uniquement pour des réunions sans repas. La salle pourra accueillir 30 personnes assises, soit :

- **55 €** la ½ journée (4h)
- **90 €** la journée (8h)

QUESTIONS DIVERSES

Il est donné lecture de la lettre de remerciements des marcheurs du téléthon pour l'accueil des écoliers et de la municipalité.

Il est donné lecture de la lettre de Monsieur Dépée Christophe précisant que le projet d'aménagement de logements derrière la boulangerie est reporté et qu'il reste soumis à l'échange de terrain prévu.

Il est fait remarquer que certaines activités se déroulant au local jeunes ne sont pas prévues au règlement du local. Rendez-vous sera pris avec les responsables

Prochain Conseil :

Le prochain Conseil aura lieu le vendredi 27 janvier 2017 à 20h30.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 H 00.

LEPELTIER Gilles

HAUTIN Johnny

LAWRIE Stéphanie

COUSTHAM Thierry

CROTTÉ Jean-Pierre

DELAHAIE Didier

HUITEL Christine

LEFÈVRE Corinne

MÉTAIS Christelle